

**BADMINTON INTER DISTRICT PROMO AS****N° 2 B/M**

Responsable : Christelle LE MAUX

**Le mercredi 2 décembre 2020 de 13h30 à 16h30**

Lieux : à Saint Briec Saint Pierre MF  
Sainte Marie BF,  
Saint Charles BG  
Balavenne MG

Coordonnées du responsable : tel et mail :0607562617 c.bechaud@hotmail.fr

Pour tout renseignement, contactez Annaïg GAUTIER

par mail : annaig.gautier@laposte.net ou 06.59.07.51.36

**IMPORTANT** : Au départ de votre établissement, téléphonez le nom des absents par catégorie pour que l'organisation ajuste le déroulement de la compétition avant l'arrivée des cars.

Respecter les horaires. Merci.

**Organisation des terrains pour les inter-districts :**

Les joueurs seront répartis en poule de 4 (ou 3) joueurs avec tableau final (qualification en fonction du classement en poule).

**Règlement minimum à connaître : (voir règlement UGSEL)**

Match en 15 points avec changement de côté à 8, Tir Break (2 points d'écart jusqu'à 19 points). Si le nombre d'élèves est important : matchs en 11 points net avec changement de côté à 6.

- Lignes de jeu utilisées pour le simple
- Règles des côtés de service
- Arbitrage effectué par les élèves.

**Rappel :**

- ☞ Départemental simple PROMO AS B/M : le mercredi 16 décembre 2020 à GUINGAMP
- ☞ Départemental simple PROMO sections/licenciés/ P12 B/M :  
le mercredi 16 décembre 2020 à GUINGAMP
- ☞ Départemental simple ELITE B/M : le mercredi 16 décembre 2020 à GUINGAMP

*Réunion de qualification : le jeudi suivant la compétition.*